



La Lettre Municipale

N° 41

MAI 2016

Commune de Salornay-sur-Guye

SOMMAIRE

- Guide des activités à Salornay
- Site internet de la commune
- Panneaux numériques
- réfection de la chaussée
- Salle de réunion de la mairie
- La fiscalité communale
- Communauté de Communes du Clunisois
- Agrandissement du local technique
- Eau potable
- Assainissement
- Plan de désherbage
- Fleurissement de la commune
- Jardin partagé
- Promenades et randonnées

INFOS PRATIQUES

- Le verger conservatoire
- Copeaux de bois et broyats
- Recyclage
- Déchetterie
- Jeunesse
- Camping
- La Cabine téléphonique
- Nuisances sonores
- Lotissement des Tilles
- La Poste
- Bibliothèque
- Opération réduc' light
- incivilités

EVENEMENTS NOUVEAUTES

- Course Cycliste
- L'été des marchés
- Expositions Révélation
- Fête patronale
- Pique-nique populaire
- Nouvelle activité
- Vide-maisons



VIE COMMUNALE

Guide des activités à Salornay

Cette année, l'équipe municipale va mettre à jour le guide pratique édité il y a quelques années, avec une localisation des activités de la commune. Sur cette plaquette, nous retrouverons un plan de Salornay situant tous les professionnels, les bâtiments communaux ainsi que les aménagements de la commune.

Site internet de la commune

L'équipe municipale travaille sur le site internet de la commune. En nous inspirant de ce qui est fait par ailleurs, nous réfléchissons aux améliorations possibles.

Le site est en train d'être relooké avec des pages plus dynamiques, plus colorées et plus complètes. Vous pourrez y trouver, entre autres, des informations sur la commune, ses professionnels, ses associations, ainsi que des aides qui concernent les démarches administratives...

Nous vous invitons à venir (re-) découvrir notre site internet : www.salornay-sur-guye.fr

Panneaux numériques

Afin de vous proposer une information régulière, dynamique et actualisée qui est aussi destinée aux personnes de passage dans notre commune, nous avons fait le choix d'installer deux panneaux numériques. Ils seront actualisés depuis la mairie via internet. Positionnés place de Lomonot et place Gandin, sur nos deux places où les flux sont les plus nombreux, ces deux équipements modernes permettront d'améliorer la communication publique susceptible de vous concerner.

Réfection de la chaussée

Conformément à nos engagements, nous poursuivons notre programme d'entretien de la voirie communale. Les désagréments dûs aux odeurs de bitume chaud, de rues barrées, de bruits et de limitation des activités commerciales sont pour l'instant terminés.

Après étude d'ingénierie, puis une information aux riverains, la solution avec ralentisseurs route de Montceau qui s'est imposée, semble donner satisfaction. En effet, chaque automobiliste empruntant désormais cette route a pu constater que la circulation est ralentie pour la sécurité de tous, et que le trafic routier est bien plus silencieux, grâce au nouveau revêtement et aux nouveaux tampons en fonte du circuit d'écoulement des eaux usées.

Par ailleurs, les travaux de voirie rue de Bernacot et de Brioux sont aussi achevés, les accotements ont été stabilisés.

Salle de réunion de la mairie

Dans la continuité des travaux d'accessibilité de la mairie, la salle de réunion vient d'être entièrement rénovée. Le plafond et l'isolation ont été réalisés en partenariat avec l'agence du patrimoine dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Ces chantiers sont l'occasion de restaurer et de valoriser le patrimoine rural, tout en aidant des personnes en difficultés à renouer avec le monde du travail. Seul l'achat des matériaux est à la charge de la commune. Les employés communaux sont intervenus pour les revêtements muraux et les peintures. L'entreprise Carrias/Dufloux a repris l'électricité et réalisé le câblage informatique.

VIE COMMUNALE

La fiscalité communale

Le 31 mars, l'équipe municipale a voté les budgets 2016 en intégrant les projets, et la contribution aux efforts de réduction de la dette nationale publique qui génère des baisses de dotations. Néanmoins, confirmant la volonté appliquée dans les 20 dernières années de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale des ménages, 2016 aura des taux identiques à 2015 : Taxe d'Habitation à 7,54 % et Foncier Bâti à 12,49 %.

Communauté de Communes du Clunisois

Notre communauté de communes du Clunisois publie régulièrement un bulletin qui vous est distribué.

Un projet d'extension de la communauté nous est proposé par l'Etat, avec l'arrivée de 9 nouvelles communes au Nord-Ouest de Salornay, qui porterait ainsi la nouvelle intercommunalité à 45 communes au 1^{er} janvier 2017.

Dans sa séance du 14 avril, le conseil communautaire a décidé de poursuivre le pacte de solidarité à l'égard des communes. Rappelons que cette décision vise à compenser en partie la réduction des dotations aux communes tout en assumant la baisse qui est également infligée à notre intercommunalité. S'agissant de la fiscalité des ménages, elle ne connaîtra pas d'augmentation en 2016 avec des taux reconduits à 12,74% pour la Taxe d'Habitation et à 4% pour le Foncier Bâti.

Agrandissement du local technique

La nécessité d'aménager des sanitaires et des vestiaires dans le local des employés communaux conduit à réaliser une extension de ce bâtiment. Cet agrandissement d'environ 60 m² comportera des WC, une douche, un local vestiaire et une salle. Ces travaux débuteront mi-juin pour une durée d'environ 4 mois.

Eau potable

Le syndicat des eaux poursuit l'important chantier de renouvellement des conduites d'eau potable. L'entreprise SCTP œuvre

depuis des semaines, en minimisant autant que possible la gêne aux riverains.

Assainissement

Dès le mois de juin, les engins de chantier des entreprises Famy et Pollen poursuivront la deuxième tranche de rénovation de notre réseau d'assainissement. Cette fois, ce sont 2660 m de canalisations qui seront chemisées pour assurer leur étanchéité, 123 branchements seront restaurés et 75 tampons seront remplacés dans les rues.

Le montant des travaux s'élève à 547 200 €. Des subventions pour 219 598 € de l'agence de l'eau, et 80 373 € du conseil départemental permettent de ramener la charge à un montant acceptable pour le budget communal d'assainissement. Cette réfection importante du réseau, qui a 50 ans, est devenue incontournable du fait des eaux parasites qui s'infiltrent par les tuyaux vétustes et perturbent le fonctionnement de notre lagune. Il importait aussi, du fait de la proximité des puits de captage, d'éviter le risque d'infiltration d'eaux polluées. Cette opération sera suivie de la mise en conformité des rejets d'eaux pluviales des particuliers qui ne doivent plus être connectés au réseau d'eaux usées. Grande rue, les travaux perturberont l'activité commerciale, et nous en sommes désolés, mais il faut bien laisser place aux engins de chantier pour que ces travaux incontournables se réalisent.

Plan de désherbage

Faisant suite à un arrêté préfectoral de protection des puits de captage, et à la proscription des produits phytosanitaires (appelés communément désherbants) au 1^{er} janvier 2017 pour les communes, le conseil municipal a adopté un plan de désherbage mécanique, en optant pour l'acquisition d'outils spécifiques (porte-outil de désherbage, balayeuse et désherbeur thermique).

Un plan de gestion différenciée permet de concevoir des espaces fleuris, enherbés selon les sites de la commune, favorisant le retour d'une flore naturelle.

Fleurissement de la commune

Cette année notre village s'enorgueillit de son 9^{ème} prix dans la catégorie des villages de 501 à 1000 hab., de son 5^{ème} prix pour les décorations de Noël, et bien sûr des félicitations des habitants et touristes de passage sur la qualité de son fleurissement des espaces communaux, ainsi que des espaces privés richement fleuris.

Le groupe de volontaires, toujours en recherche de nouveaux bénévoles, démarre sa saison de fleurissement.

Gageons que la météo printanière et estivale valorise le travail de cette dynamique équipe de jardiniers.

Jardin partagé

Si certains habitants de la commune étaient intéressés par la mise en place d'un jardin partagé, merci de le signaler à la mairie. Le jardin partagé repose sur des valeurs de solidarité, de créativité et de respect de l'environnement. Il offre aux habitants la possibilité de s'adonner au jardinage tout en favorisant le lien social et les échanges entre les habitants. Un espace proche de l'aire de jeux sera mis à disposition pour ce projet.

Promenades et randonnées

Situé au confluent des deux rivières, la Guye et la Gande, le village est profondément marqué par ses deux cours d'eau. De nombreuses promenades ou randonnées permettent de découvrir notre patrimoine, dont le pont Sainte Catherine et le Grand Pont, six lavoirs et deux anciens moulins. A travers différents circuits balisés « balade verte », il est possible de découvrir un environnement remarquable.

A l'entrée du camping, un panneau de départ propose une carte et vous permettra de choisir votre randonnée, notamment le sentier du bois de la Roche qui chemine jusqu'à la crête du massif du vaste bois des Brûlées. Ce parcours Emile Château vous fait découvrir ce boisement inscrit à l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles du département de Saône-et-Loire.

INFOS PRATIQUES

Le verger conservatoire

En 2013 la commune enracine ses premiers pommiers en décidant de créer un verger conservatoire, soutenue par le Conseil Régional qui soutient les projets de protections des variétés fruitières locales.

Aujourd'hui, il offre une vingtaine de variétés d'arbres fruitiers, notamment des pommiers et des poiriers, ainsi que quelques arbustes à petits fruits. Petit à petit, il deviendra un verger remarquable entretenu avec soin par la municipalité. Ouvert à tous, il permettra d'organiser des événements tels que l'initiation à la taille et aux greffes, et bien sûr donner des fruits qui feront le plaisir des habitants.

Copeaux de bois et broyats

Les agents techniques après avoir taillé les arbres ont réalisé des broyats. Ces copeaux sont à la disposition des habitants qui souhaitent en avoir, pour mulcher des plantations. Faites vous connaître en mairie si vous souhaitez en bénéficier.

Recyclage

L'association des parents d'élèves organise tout au long de l'année une collecte de cartouches vides jet d'encre. Ces cartouches sont ensuite recyclées et les bénéfices de cette collecte permettent de financer une partie des projets scolaires. N'hésitez pas à rapporter vos cartouches à l'école ou à la mairie. Vous pouvez aussi déposer à l'école vos bouchons de liège. Le recyclage de ces bouchons permet de préserver l'environnement et aide des personnes en situation de handicap à s'intégrer.

Déchetterie

Horaires d'été : depuis fin mars et jusqu'au 29 octobre la déchetterie est ouverte les lundis et vendredis de 14h00 à 18h00, et les samedis de 8h00 à 12h00.

En raison de travaux conséquents de réaménagement, la déchetterie sera fermée durant l'automne. Les usagers devront se rendre à la déchetterie de Cluny ou La Guiche.

Jeunesse

Le centre de loisirs aura lieu cette année à Salornay du 11 au 29 juillet pour les 3-11 ans.

Inscriptions en mairie : les jeudis 23 et 30 juin de 17h à 19h.

Une nouveauté par rapport à l'an passé puisqu'un accueil spécifique aura lieu pour les 3-6 ans. Pour le club jeunes, les animations sont proposées du 25 au 29 juillet et du 16 au 31 août avec un camp mer et un camp bivouac.

Plus de détails dans le programme qui sortira début juin.

Camping

Le camping ouvrira ses portes le samedi 21 mai et ce jusqu'au 4 septembre.

L'accessibilité, l'amélioration du confort, la salle hors-sacs sont autant d'aménagements qui ont été très appréciés lors de la précédente saison. Situé dans un cadre idyllique, au bord de l'eau et au milieu de la verdure, notre camping offre désormais un accueil de très bonne qualité. Nous comptons sur vous pour faire la promotion de cet équipement.

La Cabine téléphonique

L'opérateur Orange nous informe supprimer l'ensemble des cabines téléphoniques dans la mesure où la couverture mobile est généralisée. La cabine place Gandin a donc été déposée, son utilisation quotidienne moyenne constatée n'était en effet plus que de 26 sec. Elle laisse la place à un panneau numérique.

Nuisances sonores

A l'arrivée des beaux jours et afin d'éviter les gênes voire les querelles de voisinage, il semble nécessaire de rappeler la réglementation concernant l'utilisation des appareils susceptibles de causer des nuisances sonores (tondeuses...).

Par arrêté préfectoral, leur usage est autorisé : Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h. Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Lotissement des Tilles

Les terrains à bâtir viabilisés sont maintenant disponibles au tarif de 32 € le m² permettant d'accueillir des candidats à la construction.

Les parcelles proposées vont de 755 à 1269 m².

Renseignements en mairie.

La Poste

Durant trois semaines d'été, du 18 juillet au 6 août, le bureau de poste verra ses horaires modifiés, tout en assurant une ouverture 6 jours par semaine : tous les matins de 9h à 12h et le mercredi après-midi de 14h30 à 16h30.

Bibliothèque

Pour goûter au plaisir d'un livre, à l'ombre par fortes chaleurs, nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la bibliothèque:

lundi de 16h à 18h, mercredi de 14h à 15h30, jeudi de 16h30 à 18h, samedi de 10h à 11h.

Rappelons que l'inscription et les prêts sont gratuits.

Opération réduc' light

Pour vous aider à réaliser des économies sur votre consommation et votre facture d'électricité, la mairie de Salornay-sur-Guye, en partenariat avec objectif Eco Energie, vous offre le pack Réduc' Energie.

Le programme Réduc' Energie est une campagne nationale (sous conditions de ressources) de distribution gratuite d'un kit de 5 ampoules LED.

Inscriptions en ligne :

Du mardi 17 mai au jeudi 16 juin 2016, en complétant le formulaire en ligne sur: www.reduc-energie.fr/Salornay-sur-Guye

Les personnes intéressées qui ne seraient pas équipées en informatique, ou en difficulté avec l'inscription en ligne pourront s'adresser au secrétariat de mairie.

La distribution est prévue du 19 septembre au 28 octobre 2016.

Incivilités

La signalétique du parcours senteurs a souffert de vandalisme récurrent. Une nouvelle fois, le contribuable en paie l'addition ...

COMMUNE DE SALORNAY-SUR-GUYE

MAIRIE4 La promenade
71 250 Salornay-sur-Guye**Ouverture au public :**La semaine de 14h à 16h sauf le Mercredi .
Le Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03 85 59 42 74

Télécopie : 03 85 59 47 52

Messagerie :

mairie.salornay@wanadoo.fr

Site : www.salornay-sur-guye.fr

Calendrier des manifestations**Marchés : Tous les jeudis matins****MAI**Ven 13 au Dim 15 : exposition au moulin
« les papiers peints »

Sam 04 et Dim 05 Dim 15 : Pucés du foot

JUIN

Ven 03 : concours de Boules semi nocturne

Sam 04 et Dim 05 : fête patronale

Dim 05 : Repas populaire

Sam 25 : Kermesse APE

Dim 26 : Kermesse Maison de Retraite

JUILLET

Ven 1er : Concours de Boules

Mer 13 : Retraite aux flambeaux, Feux d'artifices, Bal gratuit des Pompiers

Jeu 14 : 11 h défilé Fête Nationale

Dim 24 : Vide-Maisons

AOÛT

Dim 07 : Pétanque du Foot

SEPTEMBRE

Sam 10 : Concours de Boules

Sam 10 : Fête des 20 ans de la Courte Echelle

Sam 24 : Concours de Boules

OCTOBRE

Sam 08 : Dîner dansant du Don du Sang

DONS DU SANG :

Mer 15 juin, Mer 10 Août, Mer 26 Oct.

Course Cycliste

La route de Saône et Loire, course cycliste organisée par l'ASPTT passera à Salornay le samedi 18 juin. Les coureurs viendront de Gros Chizy et se dirigeront vers Bonnay. Horaires de passage:

- caravane : 15h24

- coureurs : 15h54

Le départ de la 3ème étape de la course pour les catégories 4 et 5 sera donné place Gandin vers 15h56.

EVENEMENTS - NOUVEAUTES**L'été des marchés**

Flâner, rencontrer ses amis, papoter, tout en faisant ses emplettes, quoi de plus agréable au retour des beaux jours.

En cette période estivale, le marché connaît un net regain d'activité et d'attractivité.

Alors n'hésitez pas à venir vous balader le jeudi matin à travers les étals qui seront plus nombreux et variés à partir du 30 juin.

Expositions Révélations

L'association DACC (Développement des Activités Culturelles en Clunisois), soutenue par la municipalité de Salornay, souhaite poursuivre la mise en place des expositions «Révélations» pour les années à venir.

Durant l'été, elle propose au moulin, une Exposition intitulée «Aventures» du 24 Juin au 4 Septembre, les vendredis, samedis et dimanches de 15h à 19h.

Les artistes et artisans seront au Moulin de la Clochette pour vous accueillir et présenter leurs œuvres. Soyez nombreux à entrer dans leur univers.

Le moulin de la Clochette accueille ce printemps l'exposition «les papiers peints». Guy Thevenoud expose ses œuvres du 13 au 15 mai, après un premier week-end réussi début mai.

Fête patronale

Comme de coutume, ce sera la fête au village le premier week-end de juin. La tradition se perpétue depuis des décennies, et même si la fête patronale a perdu de son ampleur, à Salornay on est heureux de disposer encore d'une telle animation.

Pour que cette coutume perdure, un petit passage s'impose place Gandin le samedi 4 et le dimanche 5 juin .

Auto-scooters, manège enfantin, loteries, stands divers ... seront présents pour le plaisir des petits et des grands.

Pique-nique populaire

A l'occasion de la fête patronale, la municipalité propose à tous les Salornéens de se retrouver pour un grand pique-nique. Chacun pourra prendre place autour des tables installées sous les marronniers près du pont Sainte Catherine, pour un agréable moment de convivialité lors de ce repas tiré du sac.

Rendez-vous le dimanche 5 juin à midi, l'apéritif sera offert par la municipalité.

En cas de mauvais temps, le repas se fera à la salle polyvalente.

Nouvelle activitéLa céramiste Myriam Chemla que nous avons eu plaisir d'accueillir en location à l'ancienne poste durant 5 ans, se fixe définitivement à Donzy et laisse les locaux disponibles. C'est Valérie Brasme, styliste modéliste, créatrice de vêtements, qui envisage de s'installer à compter du 1^{er} juillet. Elle souhaite par ailleurs proposer ses services pour faire les retouches et dispenser des cours de couture.**Vide-maisons**

Un vide-maisons est prévu le dimanche 24 juillet.

Cette manifestation conduite en 2015 a permis de mieux découvrir notre village, de réaliser des affaires, de vider des greniers encombrés et de nouer des liens entre habitants.

Les personnes intéressées pour participer à ce vide-maisons sont priées de s'inscrire au préalable avant le 25 mai auprès de :

Béatrice DUGARD 03.85.59.45.76

Patricia JACQUES (après 19h)
06.06.71.62.52Evelyne BORECKI (après 19h)
06.84.65.51.74

S'il y a trop peu d'inscrits, la manifestation sera annulée. Les personnes inscrites seront de toute façon recontactées.

La Lettre Municipale est imprimée par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique